

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

KIPLINK CONVERTIBLES

Part C : FR0012649754

KIPLINK FINANCE

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

■ Cet OPCVM a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître **ABN AMRO Funds Candriam Global Convertibles** (Action I-**LU1406017720**), c'est à dire fournir une appréciation du capital à moyen terme, diminué des frais de gestion réels sur la durée de placement recommandée.

La performance de l'OPCVM nourricier pourra être inférieure à celle de son maître, compte tenu des frais propres au nourricier.

Indicateur de référence : Thomson Reuters Global Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR)

Le portefeuille de l'OPCVM maître n'ayant pas pour but de répliquer son indice de référence, la performance de la valeur liquidative du fonds peut s'écarter de la performance de l'indice.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons réinvestis.

■ L'OPCVM maître « ABN AMRO Funds Candriam Global Convertibles » est un compartiment de la SICAV « ABN AMRO Funds ». Cette SICAV est une société d'investissement constituée conformément aux dispositions de la Partie II de la Loi du Luxembourg du 30 mars 1988 régissant les organismes de placement collectif et actuellement soumise aux dispositions de la Partie I de la loi du 17 décembre 2010 et dispose du statut d'OPCVM.

■ L'OPCVM « KIPLINK CONVERTIBLES » est un Fonds nourricier de l'OPCVM « ABN AMRO Funds Candriam Global Convertibles » (Action I **LU1406017720**).

A ce titre, l'actif de l'OPCVM « KIPLINK CONVERTIBLES » est investi en permanence à 85% au moins en actions I de l'OPCVM maître « ABN AMRO Funds Candriam Global Convertibles » et à titre accessoire en liquidités. La performance du nourricier pourra être inférieure à celle du maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres.

Il n'intervient pas directement sur des instruments financiers à terme négociés, sur les marchés à terme réglementés, ou de gré à gré.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Le compartiment vise une croissance du capital à moyen terme.

Le compartiment investit principalement dans des obligations convertibles et des obligations convertibles synthétiques admises à la cote sur un marché, quel qu'il soit.

Pour atteindre son objectif d'investissement, le compartiment peut également utiliser d'autres instruments, par exemple des instruments du marché monétaire, des instruments de créance et des instruments dérivés

(tels que les contrats de change à terme, les futures, les options, les bons de souscription et les swaps) afin d'obtenir des expositions longue et courte.

Les obligations convertibles représentent une exposition minimum de 55 % et une exposition maximum de 110 % des actifs nets du compartiment, cette part de 10 % d'effet de levier provenant de l'utilisation de dérivés.

Le compartiment respecte également les restrictions d'investissement suivantes :

- au maximum 25 % investis dans des instruments de créance ordinaires (obligations et EMTN simples), excluant l'action constituée d'obligations convertibles synthétiques, sans contrainte de notation ou sensibilité spécifique aux taux d'intérêt ;

- au maximum 10 % investis en actions ;

- au maximum 10 % investis dans des OPCVM français ou européens, d'autres OPC ou des FIA réglementés.

Le compartiment peut chercher à minimiser l'exposition aux fluctuations de change en couvrant ses transactions contre le risque de change par le biais d'instruments financiers dérivés tels que décrits à l'Annexe 2 du prospectus intégral.

Le compartiment n'est pas habilité à investir dans des actifs non productifs et/ou des Actifs « distressed » (en difficulté)

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Durée de placement recommandée : supérieure à 3 ans

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai

Conditions de souscription et rachat :

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés **chaque jeudi à 12 heures (J)** et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du vendredi (J+1).

La valeur liquidative est hebdomadaire, calculée chaque vendredi, à l'exception des jours fériés ou de fermeture de Bourse de Paris.

En outre une valeur liquidative estimative est calculée le dernier jour de bourse du mois de décembre de chaque année; cette valeur liquidative estimative ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.

Conditions de souscription et rachat du fonds maître :

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts chaque jour bancaire ouvrable au Luxembourg la veille du jour d'établissement de la valeur liquidative avant 16 heures (CET).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, rendement
← potentiellement plus faible

A risque plus élevé,
→ rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 4 » de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le niveau de risque du Fonds reflète principalement les risques de marché découlant de l'investissement via l'OPCVM maître dans des titres cotés liés au marché immobilier mondial.

D'autres risques qui sont importants pour le Fonds mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique sont décrits ci-après :

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR VIA L'OPCVM MAÎTRE :

Risque de contrepartie : Ce risque est lié à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière à satisfaire ses engagements tels que que le paiement, la livraison et le remboursement.

Risque lié aux marchés émergents : Les investissements sur les marchés émergents sont susceptibles d'être exposés à une volatilité supérieure à la moyenne. De plus, certains marchés émergents offrent une sécurité inférieure à celle de la majorité des marchés développés internationaux. Aussi, les services des opérations de portefeuille, de liquidation et de conservation pour le compte de Fonds investis sur les marchés émergents peuvent s'accompagner d'un risque supérieur.

Risque opérationnel et de dépôt : Certains marchés sont moins réglementés que la plupart des marchés internationaux; aussi les services de dépôt et de la liquidation offerts au Fonds sur de tels marchés peuvent s'accompagner de risques supérieurs.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

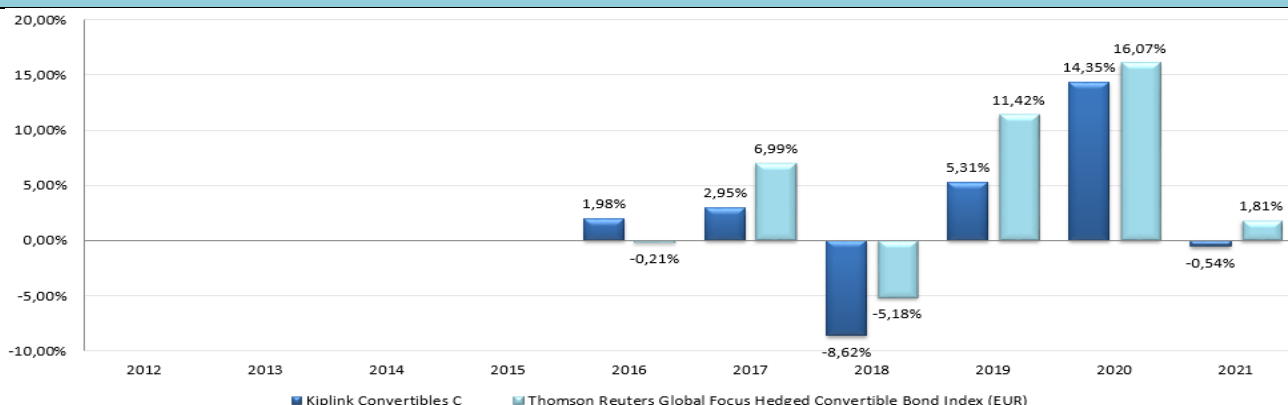
FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	3%
FRAIS DE SORTIE	2%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	2,15% TTC
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE	Néant à partir du 30/06/2018

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des fonds détenus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section des « Frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.kiplink-finance.fr.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



AVERTISSEMENT :

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Celle de l'indicateur est calculée coupons réinvestis.

- DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 19/06/2015

- DEVISE DE LIBELLE : Euro

- CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE :

02/07/2018 : transformation en nourricier de l'action I de l'OPCVM ABN AMRO Global Convertibles

/2019 : changement d'OPCVM maître et transformation en nourricier de l'action I de l'OPCVM ABN AMRO Funds Candriam Global Convertibles

18/12/2019 : Changement de fonds maître pour ABN AMRO Funds Candriam Global Convertibles.

Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont pas d'actualité.

INFORMATIONS PRATIQUES

NOM DU DEPOSITAIRE : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATION SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel): Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

KIPLINK FINANCE - 39, avenue Pierre 1^{er} de Serbie - 75008 - PARIS.

Tél. : 01 56 43 44 80

Adresse internet : Ces documents sont également sur www.kiplink-finance.fr

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE: Tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM MAITRE : ABN AMRO Investment Solutions - 49, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg - www.abnamroinvestmentsolutions.com

REGIME FISCAL:

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM.

Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les détails de la politique de rémunération de KIPLINK FINANCE sont disponibles sur le site internet www.kiplink-finance.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.

La responsabilité de KIPLINK FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
KIPLINK FINANCE est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09/03/2022